

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La conservation des collections : guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 12 p.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La détérioration des collections : guide d'évaluation*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 95 p.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La politique de conservation des collections : guide d'élaboration*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 19 p.

Lisette Dupont

---

Volume 40, numéro 3, juillet–septembre 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033482ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033482ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer ce compte rendu

Dupont, L. (1994). Compte rendu de [Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La conservation des collections : guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 12 p. / Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La détérioration des collections : guide d'évaluation*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 95 p. / Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. *La politique de conservation des collections : guide d'élaboration*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 19 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 176–178. <https://doi.org/10.7202/1033482ar>

---

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

mouvements de femmes a permis de sensibiliser les organismes à la nécessité de conserver et de rendre accessibles leurs archives.

Il est important de rappeler que les archives des 300 organismes conservées aux Archives canadiennes du mouvement des femmes à Toronto et dont le guide fait état, ont été confiées à la bibliothèque Morisset de l'Université d'Ottawa qui en assure, dorénavant, la conservation, l'organisation, la description et la diffusion.

À la lecture de l'historique des Archives canadiennes du mouvement des femmes (p. 21-26), on est en mesure d'apprécier les efforts accomplis pour sauvegarder le patrimoine archivistique des mouvements de femmes, dont le guide est, sans contredit, l'une des importantes réalisations de la collective.

### Lucie Pagé

Responsable des archives  
Centre de recherche en civilisation  
canadienne-française  
Université d'Ottawa

---

*Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Sous-comité des bibliothèques, Groupe de travail sur la conservation des collections. La conservation des collections: guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 12 p.*

*La détérioration des collections : guide d'évaluation. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 95 p.*

*La politique de conservation des collections : guide d'élaboration. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992. 19 p.*

Conscient de la nécessité de préserver les collections de recherche québécoises à l'heure où de nombreuses évaluations menées dans les universités nord-américaines établissaient à environ 40% le taux de dégradation de la documentation imprimée, le Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités

du Québec créait en 1986 un groupe de travail sur la conservation des collections auquel il demanda «d'examiner l'ensemble des questions reliées à la conservation des collections dans les bibliothèques universitaires québécoises et de proposer un plan d'action». (*La politique de conservation des collections*, p. 4).

Le groupe de travail présenta d'abord au Sous-comité un énoncé de principe intitulé *La conservation des collections: une préoccupation des bibliothèques universitaires québécoises*. Ce document constitue une excellente synthèse de la problématique de la conservation des collections et une argumentation convaincante sur la nécessité d'agir en ce domaine.

Dans son plan d'action, le Groupe de travail inscrivit la préparation d'un colloque sur le thème *Prévenir ou guérir* dont les objectifs étaient «de sensibiliser les gestionnaires et les praticiens à l'importance et aux divers aspects de la conservation, aux difficultés rencontrées et aux solutions à mettre en oeuvre», mais aussi, «de formuler des recommandations concernant la mise en oeuvre d'un plan d'action concertées et coordonnées». (*La politique de conservation des collections*, p. 4). Ce colloque s'est tenu en novembre 1989: les actes ont été publiés en 1991 par la Bibliothèque nationale du Québec (*Prévenir ou guérir?*, 107 p.)

Dans son plan d'action, le Groupe de travail retint, parmi ses priorités, le développement d'une instrumentation commune susceptible de «faciliter la mise en oeuvre d'un ensemble de mesures concertées, préventives ou curatives, destinées à contrer la détérioration des collections des bibliothèques universitaires québécoises». Les ouvrages signalés plus haut s'insèrent dans cette série d'instruments. Avant de les aborder, soulignons cependant que les actes du Colloque sur la conservation des collections peuvent être considérés comme une introduction à ces documents, dans lesquels on pourra puiser la matière qui viendra se greffer sur les plans de la politique et du programme de conservation.

Pour mieux saisir la logique de la démarche du Groupe de travail, il importe, avant d'examiner individuellement chacun

des documents, de les situer les uns par rapport aux autres; ce qui n'a été fait dans l'introduction d'aucun d'eux. Le guide d'évaluation de la détérioration est présenté comme le premier de la série d'instruments développés par le Groupe de travail. Sans doute, convient-il dans une approche pragmatique de commencer par dresser un portrait de la situation pour éclairer le problème, en déterminer l'ampleur, et prendre ensuite les mesures appropriées. Cependant, dans une démarche théorique, l'évaluation de l'état des collections comme l'élaboration de programmes divers visant leur préservation ou leur conservation font partie intégrante d'une politique de conservation. En ce sens, ce document peut-il être qualifié de primaire ou de principal.

### La Politique de conservation des collections : guide d'élaboration

«Guide de la prise de décision, la politique est l'ensemble des ambitions, des principes et des objectifs fournissant la base de planification détaillée et de l'action effective. (Henri Tézénas du Montel, *Dictionnaire des sciences de la gestion*, Paris, Mame, 1979, p. 249). Le guide d'élaboration de la politique de conservation des collections est, en fait, un plan où l'on retrouve, sous d'autres appellations, les divers éléments de la définition citée.

Le guide comprend quatre parties. Au premier point, la problématique véhiculée, sous le titre *Nécessité d'une politique*, les objectifs poursuivis: «permettre de prévenir, arrêter ou retarder la détérioration des documents et s'il y a lieu, améliorer leur condition ou préserver leur contenu intellectuel» (p. 8). Le point 2 intitulé *Principaux éléments d'une politique de conservation* n'en comprend que 3: *Énoncé de principe*, *But et mandat*, *Définitions*. À notre avis, les deux autres parties (3. *Identification des besoins* et 4. *Plan de conservation*) auraient dû être incluses dans le point 2, puisqu'il s'agit là de la description des activités qui apparaissent toujours dans une politique.

Chaque division ou subdivision du plan est suivie d'un ou deux paragraphes donnant de très brèves indications sur le contenu à développer. À défaut d'un plan plus détaillé, il aurait été intéressant de

référer le lecteur à des ouvrages de base qui lui auraient permis de «mettre de la chair» sur le squelette proposé. Si l'on réfère au guide d'évaluation de la détérioration des collections en 3.1.1 (Évaluation de l'ampleur du problème) comme instrument de diagnostic et aux *Guidelines for Minimum Preservation Efforts* en 4.5 (Ressources et moyens d'actions), on a par contre manqué l'occasion d'établir les relations entre les diverses publications du Groupe en ne renvoyant pas le lecteur à l'un ou l'autre endroit opportun. Par exemple, le renvoi à l'énoncé publié dans *Les Actes du colloque* aurait éclairé la réflexion du lecteur sur cet aspect. De même, la définition très succincte en 2.3.2 des méthodes de conservation aurait pu être enrichie des références aux actes du *Colloque Prévenir ou guérir* portant sur les mesures préventives (p. 47-54) et curatives (p. 61-66). Finalement, au point 4.3.1 traitant du programme d'information, de sensibilisation et de formation, aucune mention n'est faite du guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation publié simultanément par le Groupe.

À la toute fin de ce document (en 4.5.4), la coopération apparaît sous la rubrique Ressources et moyens d'action; il était aussi question de concertation en 3.1.1 (Évaluation de l'ampleur du problème) lorsqu'on présentait le *Guide d'évaluation de la détérioration des collections* comme une méthode devant fournir des données comparables mesurées avec des paramètres identiques permettant des actions coordonnées et concertées. À notre avis et compte tenu du mandat confié au Groupe de travail, la volonté de concertation des bibliothèques universitaires en matière de conservation des collections nous apparaît suffisamment importante pour être incluse dans l'énoncé de principe même de la Politique.

### **La conservation des collections : guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation**

Ce document fait l'objet d'une présentation identique à celle du précédent. Le plan visant l'élaboration d'un programme de sensibilisation comprend six points: 1. Problématique, 2. Objectif, 3. Activités ou actions, 4. Les ressources, 5.

Mise en oeuvre des activités ou actions, 6. Évaluation des résultats de l'activité ou des actions.

Comme nous l'avons vu dans le guide d'élaboration de la politique, ce programme est un des éléments de la politique: il s'inscrit dans le plan de conservation (point 4) qui comprend 6 autres programmes. Donc, si l'on prépare un de ces programmes dans le cadre d'une politique, il nous semble superflu de reprendre dans le plan de chacun la problématique et l'objectif. Ce dernier devait apparaître dans la politique sous la nomenclature de chaque programme alors que la problématique et l'énoncé de principe de la politique devaient être suffisamment larges pour englober tous les éléments qui la composent.

Par ailleurs, le texte qui apparaît dans le programme de sensibilisation sous le point Objectif («Assurer un accès continu aux clientèles...») s'apparente davantage à un but. Les vrais objectifs de ce programme se trouvent sous la rubrique Nécessité du programme (1.2) qui mentionne également les groupes-cibles: «amener l'administration de l'université à bien percevoir la nature du problème et à souscrire aux solutions; le personnel à prendre conscience..., les utilisateurs...» (p. 8)

Le point 3. Activités est d'abord subdivisé en fonction de ces 3 groupes-cibles pour chacun desquels on reprend les trois mêmes rubriques: Objectifs, Moyens, Réurrence pour les points 4, 5, 6 où le guide ne fournira au lecteur que trois lignes de plus que la table des matières.

### **La détérioration des collections : guide d'évaluation**

Contrairement aux deux documents précédents, qui sont des guides d'élaboration, ce dernier est un instrument achevé; ce qui soulagera sans doute le lecteur anxieux ou pressé qui y trouvera tout ce dont il a besoin pour évaluer non seulement l'état de détérioration de ses collections (partie 1) mais aussi pour faire le point sur les conditions ambiantes et d'entreposage (partie 2) qui ont un impact important sur celles-ci.

Plus qu'un guide, ce document aurait mérité le sous-titre de «Méthodes d'évaluation», car il présente vraiment un ensemble de démarches raisonnées, et d'instruments, pour parvenir au but proposé.

Pour évaluer l'état des collections, le guide propose d'abord une méthode d'échantillonnage, puis une grille d'évaluation de la détérioration des collections en deux versions dites «de base» et «détaillée» suivies dans chaque cas de son guide d'utilisation. Finalement, cinq planches illustrent les parties d'un livre, diverses formes d'emboîtement ainsi que des exemples de dommages qu'on devra repérer lors de l'examen des volumes (mouillure, rousseur, plat manquant, coutures brisées, etc.).

Les deux versions de la grille diffèrent si peu qu'on peut se demander s'il n'y a pas redondance à publier 2 questionnaires distincts accompagnés chacun d'un guide d'utilisation et d'un lexique également pratiquement similaires. En fait, le questionnaire plus élaboré ne «détaille» que les quatre points suivants: langue de publication, lieu d'impression, nombre de prêts au cours d'un nombre d'années à déterminer et matériau pour la reliure. La présentation d'une seule grille avec questions facultatives aurait, certes, économisé le papier mais aussi simplifié la tâche du lecteur.

Pour évaluer les conditions ambiantes et d'entreposage, le document propose une grille d'évaluation accompagnée d'un guide d'utilisation. Sans doute dans ce cas, les bibliothécaires devront-ils recourir au personnel du Service des immeubles et de l'équipement pour répondre à certaines questions concernant, par exemple, la bonne ou mauvaise condition du toit, des murs, de la plomberie, etc. Ou encore, pour obtenir les équipements pour le relevé des températures, de l'humidité, ... En tout cas, ils devront sûrement s'informer sur les normes relatives à la conservation qu'ils pourront découvrir dans les trois ouvrages recommandés.

Signalons finalement que les lexiques inclus dans les guides d'utilisation dispensent le lecteur de recourir à des

dictionnaires spécialisés et complètent adéquatement l'ensemble intégré d'instruments d'évaluation présentés dans ce document.

### Conclusion

Les deux guides d'élaboration ont, malgré la brièveté et découlant de la forme retenue, le mérite de promouvoir un cadre de présentation uniforme et complet, d'autant plus utile qu'il est conçu pour des bibliothèques intéressées à collaborer à la conservation des collections. Cependant, ils laisseront sur leur faim les professionnels dont les connaissances sur le sujet sont limitées. À cet égard, il serait intéressant, si l'une des bibliothèques membres du Groupe de travail avait complété une politique à l'aide du guide, de la diffuser car on le sait, en matière de formulation de politiques, on s'inspire souvent des modèles disponibles. Autrement, il y aurait intérêt à produire une nouvelle édition plus étoffée du guide d'élaboration de la politique de conservation... qui incluerait, ipso facto, le guide d'élaboration des divers programmes contenus dans le plan de conservation, ainsi qu'un réseau plus consistant de renvois à des documents de base.

Le Groupe de travail sur la conservation poursuit ses travaux: on souhaiterait qu'il développe une vision qui intègre davantage ces diverses publications et activités.

### Lisette Dupont

Directrice du développement et de l'exploitation des ressources documentaires  
Université du Québec à Montréal

---

*McTernan, D. J. Le Québec français. Imprimés en français du Québec à la British Library, 1764-1990. Publié sous les auspices du Foreign & Commonwealth Office, avec la collaboration de la Bibliothèque nationale du Québec. Londres, The British Library, 1992-1993. 2 volumes.*

---

C'est une pièce importante de la bibliographie historique du Québec qui est offerte avec la parution de cet ouvrage. Il s'agit de la compilation d'un segment de la

collection générale de la British Library qui recense les titres en français publiés au Québec entre 1764 et 1990. Un tel travail a nécessité de patientes recherches de la part du compilateur, Desmond J. McTernan, ainsi que la collaboration de nombreuses personnes et de plusieurs institutions.

Par son format et sa reliure de bougran bleu, la bibliographie est proche parente des volumes du *General Catalog of Printed Books* publiés par la British Library. L'ouvrage est bilingue et comprend plus de 11 000 notices, ce qui en fait un outil de référence imposant. La collection québécoise présentée ici a été commencée vers 1830 et s'est enrichie tout au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Pendant plusieurs décennies, c'est vers Londres que les éditeurs canadiens expédiaient les exemplaires d'ouvrages soumis au dépôt légal. C'est ainsi que la British Library a pu acquérir et conserver une riche collection de *laurentiana* et de *canadiana*. Depuis 1965, la Délégation du Québec à Londres poursuit la tradition en offrant régulièrement des livres québécois à la British Library.

L'ambitieuse introduction de plus de 25 pages permet de saisir le rayonnement international de la British Library au XIX<sup>e</sup> siècle et l'enrichissement de ses collections sous l'impulsion d'Antonio Panizzi. L'auteur nous présente aussi les fonds de langue française de la Bibliothèque ainsi que ceux relatifs aux colonies de l'Empire britannique. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les acquisitions en provenance du Canada étaient occasionnelles et très fragmentaires. C'est principalement après l'introduction du dépôt légal (*Imperial Copyright Act*), en 1842, que la Bibliothèque a pu recevoir une proportion plus significative de la production des imprimés bas-canadiens. On a très tôt porté une attention particulière aux collections canadiennes en publiant dès 1859 un premier catalogue des livres canadiens de la British Library. Cependant, les difficultés d'approvisionnement et les carences du contrôle bibliographique ont continué pendant longtemps, et l'auteur cite quelques exemples à l'appui. Parfois, l'acquisition des collections particulières permettait de compléter des séries ou d'enrichir la liste des titres canadiens. C'est ainsi qu'au fil des générations a pu

se constituer le fonds dont on présente ici la partie de langue française. Signalons quelques rares fautes regrettables dans un ouvrage de cette qualité: John Neilson et non John Nelson (p. xliii), Gustave Lanctot et non Lanctôt (p. lxiii), et le mot «gift» qu'il est préférable de traduire par «don» et non par «cadeau» quand il s'agit des acquisitions d'une bibliothèque (p. lx).

La British Library se montre fière de posséder toutes les rééditions québécoises des *Relations* des voyages de Jacques Cartier. L'auteur est cependant téméraire en affirmant que «c'est le texte qui conserve, à travers ses différentes éditions, l'expression de la culture et de l'idéologie des citoyens de la Province de Québec» (p. lxviii). Mais on admet facilement avec lui que de si riches collections soient «les plus vastes à l'extérieur du Québec et constituent un pôle européen pour les études québécoises» (p. lxviii).

La bibliographie elle-même est divisée en sept rubriques dans le premier volume et en 40 rubriques dans le second. Le sous-classement des rubriques est alphabétique, par auteurs et titres. Cette division méthodique est dans la pure tradition des bibliographies européennes classiques, mais elle est un peu déroutante pour le chercheur ou le bibliothécaire pressé de trouver un titre ou une notice bibliographique. Notons que la première rubrique recense les ouvrages les plus anciens (de 1764 à 1840) et que toutes les autres sont thématiques, ce qui n'est pas fait pour aider l'utilisateur occasionnel. Les index comblent heureusement cette lacune, mais on aurait alors apprécié un index cumulatif couvrant les deux volumes.

Les notices bibliographiques sont des plus complètes, identifiant les éditions, le format, les collections et les notes. Elles respectent les normes de catalogage en usage à la Bibliothèque, en les harmonisant le plus possible avec la dernière édition des *Anglo American Cataloguing Rules*. Signalons que la bibliographie contient peu de périodiques et pas de journaux, cependant les publications gouvernementales y sont bien représentées. Les notices sont bien espacées et le nom des auteurs est placé en lettres majuscules légèrement en exergue du texte, ce qui aide le repérage visuel.